

# Coordonnées

**ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00**

## Service social Loire Atlantique

*Site de Nantes*

adresse postale :

9 rue Gaëtan Rondeau 44958 Nantes Cedex 9  
fax 02 51 88 83 49 - SSR44Nantes@cram-pl.fr

accueil à la CRAM :

2 place de Bretagne Nantes

*Site de St Nazaire*

28 avenue Suzanne Lenglen BP 415 - 44618 St Nazaire Cedex  
fax 02 40 90 86 66 - SSR44SaintNazaire@cram-pl.fr

## Service social Maine et Loire

*Site d'Angers*

adresse postale :

11 rue de la Rame - 49930 Angers Cedex 9  
fax 02 41 24 28 79 - SSR49Angers@cram-pl.fr

accueil à la CPAM :

32 rue Louis Gain Angers

*Site de Cholet*

2 rue St Éloi 49328 Cholet Cedex  
fax 02 41 71 37 80 - SSR49Cholet@cram-pl.fr

## Service social Mayenne

37 Bd Montmorency 53084 Laval Cedex 9  
fax 02 43 59 63 96 - SSRMayenne@cram-pl.fr

## Service social Sarthe

178 avenue Bollée 72033 Le Mans Cedex 9  
fax 02 43 50 76 50 - SSRSarthe@cram-pl.fr

## Service social Vendée

adresse postale :

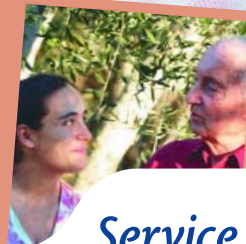
Rue de l'Abbé Cardijn 85931 La Roche sur Yon Cedex 9  
fax 02 51 44 17 73 - SSRVendee@cram-pl.fr

accueil à la CPAM :

61 rue Alain La Roche sur Yon

**www.cram-pl.fr**

Accompagnement  
social à l'occasion  
du **retour à domicile**  
après hospitalisation  
des assurés sociaux  
du Régime général



*Je vais sortir  
de l'établissement  
de santé ...*

Crédit photos : Philippe CAUMES

R 430 - 665 SSR - 01/2009

*La solidarité en action*

**Service social**



Je suis du Régime général ...

*Je vais sortir d'hospitalisation  
et je ne sais pas :*

- quels sont mes droits, les prestations auxquelles je peux prétendre,
- où trouver de l'information,
- comment faire face aux difficultés matérielles, sociales, familiales, psychologiques liées à la maladie.



*Le Service social vous propose de :*

- vous informer sur les droits, les aides et les dispositifs existants,
- faciliter votre retour à domicile, évaluer vos besoins,
- rechercher avec vous les solutions les plus adaptées,
- vous aider à accéder aux soins de santé qui vous sont nécessaires,
- vous permettre d'exprimer vos inquiétudes.

➡ Pour bénéficier d'un conseil, et le cas échéant d'un accompagnement, complétez le bulletin de demande et remettez le à l'établissement de santé avant votre sortie.